

## Itinéraire :

Stationnement : Parking Maison communale

Départ : Maison communale. A la sortie du parking, prendre à gauche et emprunter toute l'avenue du Castillon jusqu'au signal « Stop ». Continuer tout droit le long du chemin de fer et rester sur la droite pour emprunter la Rue G. Delvaux pendant environ 450 m. Prendre la 2<sup>ème</sup> rue à droite (rue des Tombes romaines) et continuer cette rue pendant environ 700m, au Carrefour suivant, prendre à gauche, la Rue Par delà l'eau jusqu'au bout et prendre ensuite à droite, la rue du Piroy. Remonter cette rue jusqu'au carrefour avec la rue du centre et emprunter celle-ci en prenant à droite sur quelques mètres et reprendre de suite à droite, la rue Berger Mimie jusqu'à l'église, traverser la place par la droite et rejoindre l'Avenue du Castillon. Prendre à droite et revenir jusqu'au point de départ à l'Administration communale.

## Histoire de Chastre en bref

L'origine du nom de Chastre est latine suite à l'édification d'un campement militaire romain fortifié (= castra) non loin de l'actuelle maison communale.

Hormis cette présence romaine, la plus ancienne mention de l'existence de Chastre, remonte à 1071.

De nombreux malheurs se sont abattus sur Chastre au cours des siècles (Incendies, peste, pillages, famine)

L'Eglise actuelle, date de 1780 et est dédiée à Notre-Dame Alerne (guérison des hernies).

## Commerces

- AD Delhaize
- Banques
- Pharmacie
- Pizza à emporter
- Librairie
- Café
- Horticulteur
- Boucherie
- Entreprises générales

*Une initiative du Conseil communal des Ados -  
2010 -*



CHASTRE

## CHASTRE

**BALADE POUR PERSONNE**

**A MOBILITE REDUITE**



**Longueur : 3,5 km**

**Niveau : accessible aux personnes  
à mobilité réduite**

**Contact : Conseil communal des Ados  
010/65.44.86 ou  
Syndicat d'initiative : 010/65.44.64 ou  
010/65.05.13**



